

« Le Québec se modernise! » Les années Lamontagne

Jean-Marie Lebel

Special Issue, 2005

Québec : de génération en génération

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/518ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lebel, J.-M. (2005). « Le Québec se modernise! » : les années Lamontagne. *Cap-aux-Diamants*, 65–69.

«LE QUÉBEC SE MODERNISE!»

LES ANNEÉS LAMONTAGNE

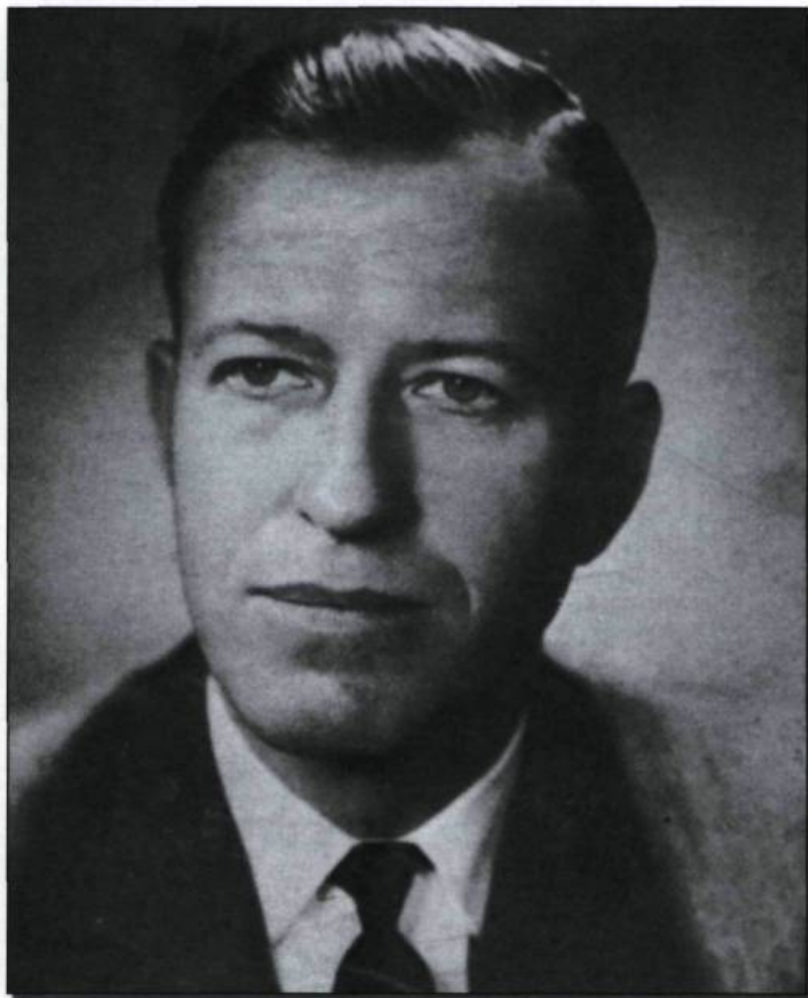
PAR JEAN-MARIE LABEL

À l'hôtel de ville de Québec, le pouvoir fut exercé de 1965 à 1977 par le maire Gilles Lamontagne et son équipe. Durant ces douze années, Québec connut plusieurs des plus importantes transformations de son histoire. De nos jours, la mémoire collective, qui est souvent très sélective, résume ces années à une seule image : le «bétonnement» de Québec. Il est vrai que de grands chantiers ont laissé beaucoup de béton, mais il ne faut point perdre de vue le contexte nord-américain de l'époque. «Québec se modernise!», clamait-on. On oublie trop souvent que l'équipe Lamontagne a dû faire face à de grands défis. Cette ville historique et touristique, bien charmante pour les cartes postales, avait à bien des égards, mal vieillie.

POUR UN PROGRÈS CIVIQUE

Un vent de renouveau municipal souffle sur Québec en 1962. Des notables et des membres de la Chambre de commerce, dont Gilles Lamontagne, insatisfaits de l'administration du maire Wilfrid Hamel, forment le mouvement du Progrès civique. Ce dernier devient, aux élections de 1965, sous la direction de Lamontagne, un véritable parti politique, le premier parti municipal à Québec. Jusque-là, les échevins formaient des groupes informels et mouvants selon leurs intérêts personnels, manquant de vision d'ensemble pour le développement de la ville.

Le 14 novembre 1965, Lamontagne, âgé de 46 ans, est élu maire de Québec. Originaire de Montréal, il résidait à Québec depuis deux décennies où il dirigeait l'entreprise d'importations Korker. Le gouvernement de Jean Lesage, qui s'était bien rendu compte que tout ne tournait pas rond dans l'administration du maire Hamel, avait créé, en 1963, la Commission d'étude du système administratif de Québec sous la direction de Charles-Auguste Sylvestre. Rendu public en 1965, le rapport Sylvestre est dévastateur, mettant en lumière des structures municipales surannées, le patronage, la corruption et l'ingérence. Des échevins profitaient des vieux comités de la Ville créés au XIX^e siècle (ceux de la police, du feu, des rues, etc.) pour s'immiscer dans



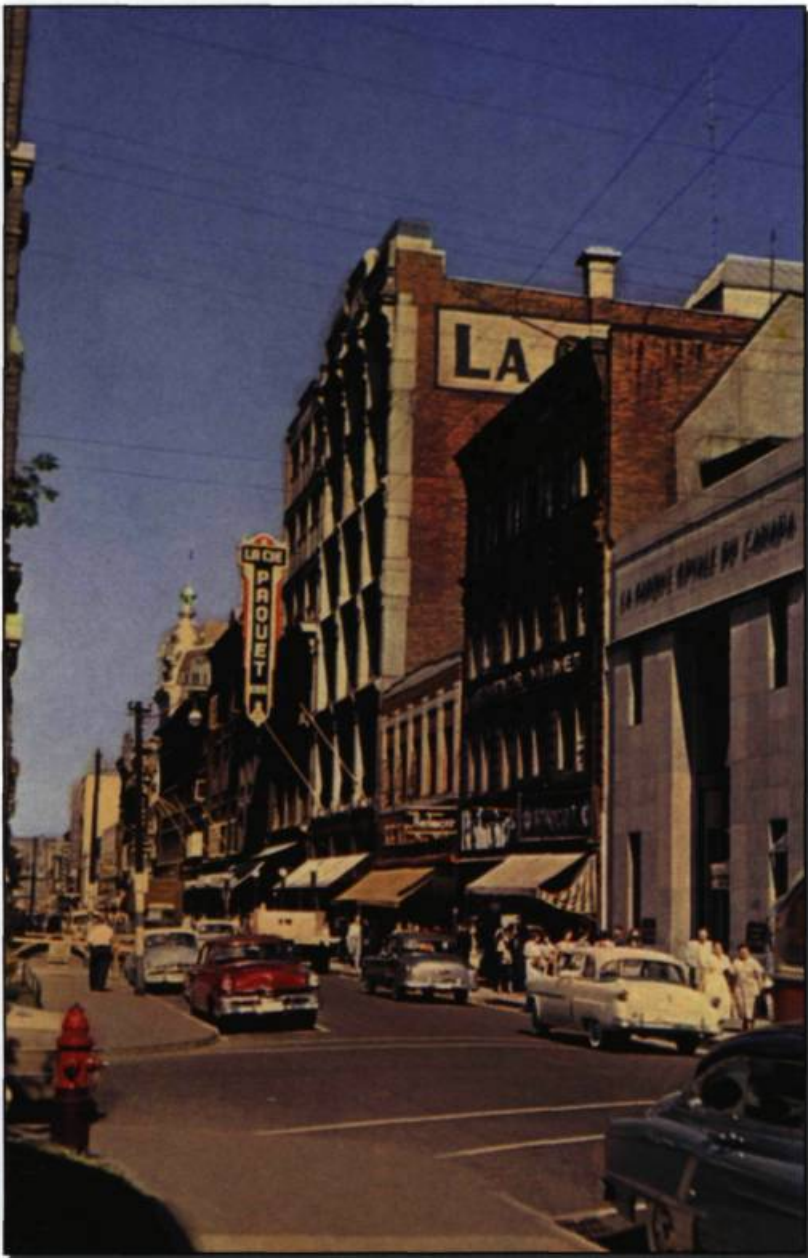
l'administration quotidienne. Suivant les recommandations du rapport Sylvestre, l'équipe Lamontagne fonctionne avec de nouvelles structures politiques et électorales. Un comité exécutif remplace les vieux comités. La nouvelle équipe restructure et professionnalise une fonction publique municipale dont la nomination et la gestion du personnel avaient été marquées par le favoritisme. Elle instaure un véritable Service de l'urbanisme. La désuète Œuvre des terrains de jeux est remplacée par un Service des loisirs et des parcs. Une usine de traitement d'eau est construite. La police quitte l'hôtel de ville, en 1966, pour la Centrale du parc Victoria.

■ Le maire Gilles Lamontagne, 1966. (*La Ville de Québec informe les Québécois*, 1977, 45 p.) (Collection Jean-Marie Label).

L'HABITAT DANS LA FOULÉE DU RAPPORT MARTIN

L'administration Lamontagne lance des programmes de restauration domiciliaire et de construction de logements sociaux. Les innombrables rues aux maisons centenaires étaient certes fort pittoresques, mais il s'y trouvait bon nombre de maisons insalubres. C'est ce qu'a bien démontré le rapport de la Commission d'enquête sur la situation du logement à Québec, présidée par Jean-Marie Martin, rendu public par tranches entre 1961 et 1963. Ce rapport révèle que 45 % des citoyens vivent dans des logements inadéquats, dans bien des cas des taudis. La Commission Martin propose la construction de 35 000 logements en vingt ans, et la démolition d'anciennes maisons impliquerait le déplace-

La multiplication des automobiles dans les années 1950 sonne le glas des grands magasins de la rue Saint-Joseph qui ne pourront rivaliser avec les centres commerciaux de banlieue et leurs facilités de stationnement. Carte postale d'après une photo de S.J. Hayward (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, PH2004-5945).



ment de 34 400 personnes. L'administration Lamontagne n'ira pas aussi loin mais s'attaque résolument au problème et le rapport Martin est à la base de ses programmes de rénovation urbaine des quartiers populaires. La Ville veut ainsi contrer le déplacement de la population vers les banlieues et des magasins vers les centres commerciaux. Pour reloger les habitants de maisons démolies, les six premiers complexes d'habitations à loyer modique (HLM) sont ouverts à l'époque du maire Lamontagne, placés sous la gestion de l'Office municipal d'habitation. De grandes dimensions, ces complexes sont la cause de bien des tensions. Ceux qui s'ajouteront seront de dimensions plus modestes.

LE MAIL SAINT-ROCH, UN MOINDRE MAL

La relance économique du centre-ville est une préoccupation du maire Lamontagne. Les entreprises manufacturières se déplacent vers les parcs industriels. La rue Saint-Joseph, jadis si prospère, agonise. Les centres commerciaux de la banlieue lui font une concurrence impitoyable. Les marchands, qui se sont regroupés dans une association, en 1962, le Centre d'affaires Saint-Roch, font pression sur la Ville. Une partie de la rue Saint-Joseph est transformée en rue piétonnière en 1968. Puis, la Ville, entendant les réclamations des marchands (n'oublions pas que les grands magasins Paquet, Pollack et Syndicat existaient encore) va encore plus loin et recouvre la rue Saint-Joseph entre les rues de la Couronne et l'actuel boulevard Jean-Lesage, créant ainsi le long Mail Saint-Roch. Les travaux durent de 1972 à 1974.

ÉRIGER UNE RIVIÈRE-PROMENADE

La rivière Saint-Charles, polluée par des entreprises qui occupaient ses berges, était depuis longtemps un «égout à ciel ouvert». L'administration Hamel avait détourné, à la fin des années 1950, le méandre du parc Victoria. L'assainissement et la canalisation de la rivière constituent des priorités pour l'administration Lamontagne. Les travaux débutent en 1967. Un barrage est construit au pont Samson pour stabiliser le niveau d'eau. La construction de murs et de promenades en béton enserrant la rivière se poursuit de 1969 à 1974. Les autorités de la Ville comptent que ces promenades deviendront de populaires lieux de marche. La construction de la marina Saint-Roch permet de promouvoir le canotage (70 canots peuvent y être loués en 1977) et constitue un abri pour les patineurs, car la rivière se transforme en hiver, comme le canal Rideau, à Ottawa, en une longue patinoire.

LE GONFLEMENT DE LA COLLINE PARLEMENTAIRE

La colline parlementaire n'avait pas connu de bouleversements depuis que le gouvernement de Louis-Alexandre Taschereau y avait érigé deux édifices. Les gouvernements de Jean Lesage à Robert Bourassa chambardent tout. La croissance des effectifs gouvernementaux force l'État à louer des espaces à bureaux, éparpillés à travers la ville. Il apparaît alors nécessaire de procéder à une centralisation. L'expansion de la colline parlementaire est supervisée par la Commission d'aménagement de Québec, créée en 1961 et qui relève du premier ministre. L'architecte Édouard Fiset élabore un plan d'aménagement de la colline parlementaire, rendu public en 1963 : le percement du boulevard Saint-Cyrille de la rue Claire-Fontaine à l'avenue Dufferin et la construction d'une « cité administrative » au sud de ce boulevard. L'administration Lamontagne ne pourrait s'y opposer car, en 1965, l'Assemblée législative a donné à la Commission d'aménagement, en modifiant la Charte de la Ville, toute autorité sur la colline parlementaire, laquelle est élargie à l'ensemble de l'espace situé à la haute-ville entre les remparts et l'avenue De Salaberry. La « cité administrative » alors projetée se composerait de neuf tours, dont la hauteur varierait de 22 à 25 étages. La décision de regrouper la fonction publique près de l'Hôtel du Parlement a de lourdes conséquences : la destruction de 374 habitations et le déplacement de 4 650 résidents. La tour de 30 étages de l'édifice Marie-Guyart est inaugurée en 1972. Le gouvernement ne respecte pas le plan de la Commission d'aménagement en construisant les édifices H et J (le « calorifère ») sur la Grande Allée, détruisant ainsi treize belles maisons du tournant du XX^e siècle.

Pas toujours facile pour la Ville de Québec d'être confrontée au gouvernement du Québec qui s'empare d'une partie du territoire de la capitale, démolit les maisons et ne veut pas compenser les revenus de taxes foncières ainsi perdues à tout jamais. Le maire Lamontagne s'en plaindra amèrement à plusieurs reprises.

Québec a besoin d'un centre des congrès et la Ville décide de l'installer sur la nouvelle colline parlementaire. Elle collabore donc dans le dossier de Place Québec avec un promoteur privé, Trizec Corporation. Elle exproprie les terrains pour Place Québec et les loue à l'entreprise par bail emphytéotique, puis elle érige à ses frais le Centre municipal des congrès, qui sera inauguré en 1974.

LES TENTACULES DU RÉSEAU AUTOROUTIER

Au cours des années 1970, le gouvernement du Québec déploie un impressionnant réseau autoroutier à Québec et dans sa région. Il inaugure le pont Pierre-Laporte et ses autoroutes d'accès en 1970. Déjà proposée par le rapport de l'urbaniste Jacques Gréber de 1956, la grande voie de contournement de la ville, l'autoroute de la Capitale, est inaugurée en 1974. Pour l'accès au centre-ville et la colline parlementaire, le rapport Vandry-Jobin propose, en 1967-1968, la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency, ainsi que la construction d'une autre autoroute superposée traversant Saint-Sauveur sur le parcours de la rue de l'Aqueduc. De plus, il propose la construction de l'autoroute de la Falaise, une route à quatre voies rapides sur le parcours de la rue Arago, longeant la falaise dans les quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Ces propositions sont prises au sé-

■
L'aménagement de promenades le long de la rivière Saint-Charles peut être considéré comme une première tentative pour réhabiliter ce cours d'eau pollué aux yeux des citoyens. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, PH2004-3537).

rieux, approuvées par la Commission d'aménagement de Québec, en 1969. Finalement, seule l'autoroute Dufferin-Montmorency sera réalisée et inaugurée par tronçons, entre 1970 et 1976. Les premiers grands stationnements souterrains sont creusés au centre-ville : ceux de l'édifice Marie-Guyart, de la place D'Youville et de l'hôtel de ville. Dans le quartier Saint-Roch, les voies ferrées et le passage des trains interrompent régulièrement la circulation. Le curé de Saint-Roch, M^{re} Raymond Lavoie réclament l'enlèvement des voies ferrées. Ce qui se réalisera en 1974 après des tractations entre la Ville de Québec, le gouvernement fédéral et le Canadien Pacifique.

LA VISION D'UN GRAND QUÉBEC

L'administration Lamontagne voit grand pour Québec et sa région. Un urbaniste de la Ville, Serge Rousseau, déclare au magazine *L'Actualité*, en 1967 : « Québec comptera, en l'an 2000, près d'un million d'habitants et occupera un territoire s'étendant du Saint-Laurent aux Laurentides, de Saint-Augustin-de-Desmaures à Beauport [...] Pour transporter toute cette population, un métro et des autoroutes sillonneront la ville, qui sera reliée à la rive sud par trois ponts et un tunnel ». La superficie de Québec s'agrandit de beaucoup à l'époque du maire Lamontagne avec les fusions de Duberger et Les Saules, en 1970, de Neufchâtel, en 1971 et de Charlesbourg-Ouest, en 1973. Ces nouveaux territoires, constitués en bonne partie de terres agricoles,

permettent à Québec d'implanter de nouvelles banlieues. Le novateur projet résidentiel de Lebourgneuf, imaginé par l'administration Lamontagne, ne sera cependant réalisé que plus tard.

La région métropolitaine de Québec est composée, en 1969, de 38 municipalités. Pour un développement concerté et une juste répartition des coûts d'infrastructures, une structure suprarégionale est réclamée par la Ville de Québec. La Communauté urbaine de Québec est créée en 1969 afin de mettre sur pied des structures régionales, dont un service d'autobus et un incinérateur. Le maire Lamontagne est le premier président de la CUQ.

VILLE-MÉMOIRE

Le gouvernement du Québec ne limite pas sa vision de Québec à une capitale administrative. Il y voit aussi un lieu de mémoire important où doit être mis en valeur le passé français identitaire de la nation québécoise. Le gouvernement se permet donc d'intervenir dans la sauvegarde du Vieux-Québec, le constituant en arrondissement historique, en 1963. Déjà, dans les années 1950, la Commission des monuments historiques, un organisme provincial, avait restauré les maisons Chevalier et Jacquet. En 1965, la Chambre de commerce crée la Société de la Place Royale pour la rénovation du quartier, impliquant les gouvernements provincial et fédéral. Mais, le gouvernement du Québec décide

Construite en 1974, à l'entrée du nouveau Mail Saint-Roch, la tour de l'hôtel Holiday Inn est aussi une initiative visant à revitaliser le centre-ville.
Photo : Claude Paquet, 1978. (Banque d'images de Cap-aux-Diamants, PH2004-0355).



peu de temps après de devenir seul maître d'œuvre et lance, en 1966, le projet de Place-Royale, en faisant, en 1967, un chantier d'État qui lui redonnera son allure de la Nouvelle-France.

DES RÉSISTANCES ET DES COMPROMIS

La «modernisation» de Québec exige un lourd tribut de démolitions et de migrations, provoquant de plus en plus de résistances. Des comités de citoyens émergent. Tel en 1976 le Comité de citoyens de Saint-Gabriel, dans le quartier Saint-Jean-Baptiste, s'opposant au projet de la Ville de transformer en boulevard le site de leur rue. Les comités forcent peu à peu la remise en cause des projets d'aménagement. En avril 1976, le maire Lamontagne ayant déclaré que la majorité de la population soutient son programme de développement urbain, une centaine de citoyens se mobilisent pour faire part de leur opposition et retiennent une pleine page dans *Le Soleil* où ils réclament que la population soit sérieusement consultée «sur les options fondamentales à prendre quant au visage futur de notre ville.» La ténacité des citoyens opposés à la construction du palais de justice sur le site du couvent des sœurs du Bon-Pasteur, donne finalement naissance à une coopérative d'habitation. Les volontés de l'administration Lamontagne de transformer Québec en ville moderne se heurtent aux aspirations d'une



population d'améliorer son milieu de vie. L'émergence de groupes populaires amène une nouvelle dynamique. L'administration municipale et les citoyens travailleront de plus en plus à l'unisson pour faire de Québec une ville meilleure. ◆

■ Le complexe G (édifice Marie-Guyart) en construction. Inaugurée en 1972, la tour de béton de 30 étages apparaît comme un symbole de la modernisation de la capitale. (Archives de la Ville de Québec).

■ Jean-Marie Lebel, historien et membre du comité de rédaction de *Cap-aux-Diamants*, est coauteur avec Alain Roy du livre *Québec 1900-2000*.

■ Maison Leber-Charest. Perspective du projet de construction retenu par le ministère des Affaires culturelles. (André Cloutier, Madeleine Gobeil-Trudeau, Luc Noppen. *La restauration à Place Royale de Québec*. Université Laval, mai 1978, illustration 2-35).

